

Pour quoi faire ?

Les conseils de jeunes te permettent de t'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer, grâce à des projets, le cadre de leur collectivité au travers de leur vision d'enfant ou d'adolescents.

En tant que jeune élu, élue tu apprendras que le ou la titulaire d'un mandat de représentation a d'abord des devoirs avant d'avoir des droits.

Tu t'engages avec responsabilité à être notamment assidu aux réunions, impliqué dans les travaux, respectueux de tes collègues élus et à disposition de tes camarades.

Pour qui ?

La composition d'un conseil de jeunes dépend de la collectivité qui le porte.

C'est une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif.

Les délibérations prises par ce conseil n'ont pas force réglementaire mais le deviennent après approbation du conseil municipal élu ou du maire.



Conseil

Des témoignages

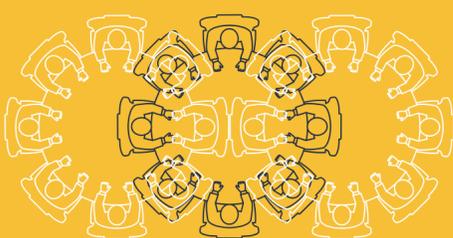
[Retrouve des témoignages ici](#)

Des exemples d'actions

Conseil municipal des jeunes de la ville de Nîmes
[ICI](#)

Conseil départemental des jeunes du Gard
[ICI](#)

local



des jeunes



Où t'informer ?

Pour savoir si ton territoire a un conseil de jeunes, tu te rapproches de ta mairie ou du conseil départemental ou régional :

[Hérault](#)

[Gard](#)

[Lozère](#)

[Aude](#)

[Pyrénées-Orientales](#)

[Région Occitanie](#)

Pour quels bénéfices ?

Tu peux agir sur la politique de ton territoire, notamment la politique jeunesse.

Tu peux faire le lien avec les instances de ton lycée.

Tu fais des rencontres qui peuvent être déterminantes pour ton parcours professionnel.